

COMMUNES.	MOYENNE PAR ÉLÈVE des absences			MOYENNE par élève de toutes les absences pendant 1887—1888.
	justifiées		non justifiées.	
	en vertu de l'art. 8.	en vertu des autres articles de la loi.		
Garnich	21,5	2,5	1,0	25,0
Heffingen	6,7	0,4	0,1	7,2
Hobscheid	4,6	0,2	0,8	5,6
Kehlen	13,5	1,5	0,4	15,4
Kœrich	6,9	2,0	0,3	9,2
Kopstal	22,2	1,2	1,1	24,5
Larochette	7,4	0,3	0,0	7,7
Lintgen	22,6	3,4	0,4	26,4
Lorentzweiler	9,9	2,6	1,1	13,6
Mamer	13,9	5,7	1,0	20,6
Mersch	13,6	2,1	1,5	17,2
Nommern	13,7	1,4	0,4	15,5
Sæul	5,9	3,1	0,6	9,6
Septfontaines	7,4	2,8	3,2	13,4
Steinfort	9,6	1,8	1,1	12,5
Tuntange	11,3	25,2	3,6	40,1
Useldange	15,0	0,8	2,2	18,0

8. Personnel enseignant.

a) Nombre, division, répartition du personnel.

Le personnel enseignant des écoles primaires proprement dites publiques se composait de 731 membres.

L'augmentation est de 2, comme celle des écoles.

Ce personnel se décompose en :

406 instituteurs,

325 institutrices.

De ces dernières,

184 étaient laïques ;

141 étaient religieuses.

Il y avait 2 instituteurs de moins et 4 institutrices, dont 3 laïques et 1 religieuse, de plus que l'année précédente.